

6. Paiements de passifs non consolidés effectués par les chemins de fer Nationaux du Canada en vertu de la loi sur les normes de prestations de pension: \$326,422 pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 1969; \$600,152 pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 1970; \$2,326,714 pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 1971.

7. Au 31 décembre 1971, les chemins de fer Nationaux du Canada devaient à la caisse de retraite la somme de \$2,681,944. Cette somme représentait le solde mensuel ordinaire comprenant les cotisations des employés et les contributions de la Société moins les prestations et les remboursements versés. Ce solde a été versé à la caisse en janvier 1972.

8. Le montant total des prestations payées par la caisse de retraite était de: \$50,335,506 pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 1969; \$53,714,534 pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 1970; \$65,022,721 pour l'année ayant pris fin le 31 décembre 1971.

SCHL—L'ENSEMBLE DE RICHMOND SQUARE

Question n° 46—M. Ryan:

1. A combien s'élève le prêt consenti par la Société centrale d'hypothèques et de logement aux exploitants de l'ensemble d'habitations *Richmond Square*?

2. Quelle partie du prêt a-t-on versée?

3. Les versements hypothécaires sont-ils en retard et, dans l'affirmative, quel montant reste dû?

4. Pour quelle raison n'a-t-on pas terminé et occupé le secteur qui ne semble pas être stable?

5. A-t-on décidé de condamner ou de démolir entièrement ou partiellement ces logements?

6. Quelles entreprises ont exploité cet ensemble d'habitations et certaines d'entre elles ont-elles fait faillite à cause d'erreurs dans le domaine de la planification, de la technique et de l'inspection au *Richmond Square*?

7. Intente-t-on actuellement des poursuites rattachées à l'exploitation du *Richmond Square* et, dans l'affirmative, qui sont les plaignants et qui sont les accusés?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): 1. Le montant total de l'engagement pris par la Société centrale d'hypothèques et de logement à l'égard de l'ensemble d'habitations *Richmond Square* est de \$2,308,500.

2. A ce jour, le montant total des avances relatives au prêt est de \$1,324,681.14.

3. Étant donné que le prêt n'est pas encore en remboursement, il n'y a pas d'arrérages dans les versements hypothécaires.

4. L'immeuble d'appartements fonctionne au moyen des éléments communs que sont la chaleur, l'eau, l'électricité et les ascenseurs. Les vices qui ont fait se déniveler une partie de l'immeuble doivent être corrigés avant que la partie solide soit parachevée et occupée.

5. Non.

6. L'ensemble a été construit par Stanton Wright et Gino Bottero qui font affaires en association sous le nom et la raison sociale de Chesterfield Realty Limited. Ni cette entreprise, ni ses commettants ne sont en faillite.

7. Un procès a été intenté en Cour suprême de l'Ontario le 4 mai 1971 par Chesterfield Realty Limited, plaignante, contre Turland Construction Limited, J.T. Donald and Company Limited, et Jack N. Grosman.

LE COÛT DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

Question n° 84—M. Coates:

1. Combien a coûté à ce jour l'aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent?

2. Quel montant la trésorerie en a-t-elle récupéré?

3. Quel taux d'intérêt le gouvernement fédéral facture-t-il sur les prêts non remboursés?

4. A combien s'élèvent en tout les intérêts échus sur les prêts consentis par le gouvernement fédéral à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et à combien s'élèvent en tout (principal et intérêt) les dettes non remboursées par l'Administration?

5. Quelles recettes globales l'Administration a-t-elle tirées en 1971 des droits de péage et quelles ont été les recettes annuelles correspondantes depuis le début de l'exploitation de la voie maritime?

6. Le gouvernement compte-t-il modifier de quelque façon le système de remboursement des dettes de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Voici la réponse de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent:

	(en milliers de dollars)
1. Coût total de la construction au 31 décembre 1971*	
Section Montréal-Lac Ontario.....	336,744
Canal Welland.....	101,622
Voie de dérivation Welland.....	144,570
	<u>582,936</u>

*Comprend l'intérêt payé pendant la construction \$36,431.

2. Aucun.

3. Taux d'intérêt moyen s'appliquant aux prêts non remboursés au 31 décembre 1971..... 4.5528 %

	(en milliers de dollars)	%
Prêts productifs d'intérêts		
Section Montréal-Lac Ontario.....	337,900	4.3549
Section Welland.....	146,350	7.2652
	<u>484,250</u>	<u>5.2345</u>
Prêts sans intérêt—Section Welland.....	72,500	—
	<u>556,750</u>	<u>4.5528</u>

4. (en milliers de dollars)

	Intérêts échus		Intérêt non remboursé	Prêts non remboursés	Total de la dette 31 déc. 1971
	Total accumulé	Payé			
	\$	\$	\$	\$	\$
Section Montréal-Lac Ontario.....	214,294	133,147	81,147	337,900	419,047
Section Welland....	34,901	16,469	18,432	218,850	237,282
	<u>249,195</u>	<u>149,616</u>	<u>99,579</u>	<u>556,750</u>	<u>656,329</u>
Pendant la construction comprend les intérêts payés.	36,431	17,999	18,432		